

## Communiqué de presse

Cergy, le 27 juin 2025

### **SOUTIEN À LA PARENTALITÉ :** **Près de 710 000 euros pour soutenir les actions de soutien à la parentalité et l'accompagnement des parents les plus fragiles**

Ce matin, les élus du Département réunis en Assemblée départementale autour de Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Département, ont décidé de soutenir 40 projets associatifs et municipaux ainsi que trois associations et la Fédération des centres sociaux du Val d'Oise, pour leurs actions de soutien à la parentalité et l'accompagnement des parents les plus fragiles.

*« Être parent est une aventure exigeante et parfois difficile, en particulier lorsqu'on traverse des situations de fragilité sociale, économique ou familiale. Le Département du Val d'Oise se mobilise aux côtés des acteurs de terrain pour offrir aux parents des repères, du soutien et des espaces de dialogue. En soutenant ces projets, nous affirmons notre volonté de bâtir une société plus solidaire et bienveillante pour les enfants comme pour les adultes. Grâce à ces actions concrètes, nous renforçons les liens familiaux et contribuons au mieux-vivre ensemble dans notre territoire »* souligne Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Département.

Chef de file de l'action sociale, le Département est engagé dans une politique volontariste de soutien et d'accompagnement à la parentalité, en complément de l'action de la Protection Maternelle et Infantile (PMI). Il soutient différents acteurs du domaine, qu'ils soient associatifs ou municipaux, à travers différents dispositifs :

- **L'appel à projets du Fonds national parentalité** qui permet de soutenir et promouvoir les démarches innovantes et structurantes en faveur de la parentalité développées par les associations et les municipalités. Pour l'année 2025, 40 projets sont soutenus (**liste complète page suivante**) portés par 25 associations et 15 communes et communautés de communes pour une enveloppe de 55 575 euros.

- **Le soutien au réseau départemental des acteurs de la parentalité animé par la Fédération des Centres sociaux** qui s'appuie sur un réseau de 65 centres sociaux et cinq espaces de vie sociale adhérents. Pour l'année 2025, ce réseau est soutenu à hauteur de 9 025 euros.

- **Le soutien aux associations qui repèrent et accompagnent les fragilités parentales.** L'association des Pupilles de l'Enseignement Public de Paris qui accompagne les jeunes mères collégiennes et lycéennes dans le soutien à leur parentalité. En 2024, 37 jeunes mères valdoisiennes ont été accompagnées, avec une moyenne d'âge de 17,9 ans. La crèche Val Enfant qui accueille des enfants issus de familles isolées et précarisées, tout en accompagnant la famille dans l'insertion sociale et le soutien psychologique. En 2024, 20 familles ont été accompagnées par la structure. Pour l'année 2025, ces associations sont soutenues à hauteur de 579 500 euros.

- **Le soutien à l'association La Source Garouste Villarceaux** qui favorise l'accès à l'art pour prévenir l'exclusion. L'association est organisée autour de trois pôles : social, éducatif et artistique. Le pôle social s'adresse aux familles, le pôle éducatif met en place des classes

artistiques dans les écoles maternelles, élémentaires et les collèges de 18 communes du Département. En 2024, 76 projets ont été mis en place par l'association. Pour l'année 2025, l'association est soutenue à hauteur de 65 000 euros.

**Pour l'année 2025, le Département soutiendra les acteurs du soutien à la parentalité à hauteur de 709 100 euros.**

**Contacts presse :**

**Julie Jouret**

[Julie.jouret@valdoise.fr](mailto:Julie.jouret@valdoise.fr)

Tél. 01 34 25 34 17

**Yness DELPINO**

[Presse@valdoise.fr](mailto:Presse@valdoise.fr)

Suivez l'actualité du Département du Val d'Oise sur [valdoise.fr](http://valdoise.fr), sur [Facebook](#) et sur [X](#).

## Liste des associations et communes soutenues dans le cadre de l'Appel à projets du Fonds national parentalité :

- **2 200 euros à l'association La Maison Pour Tous du Val d'Argent** à Argenteuil pour son projet « Un temps pour soi »
- **3 000 euros à la commune d'Argenteuil** pour ses projets « grandir ensemble » et « de l'enfance à l'adolescence »
- **1 775 euros à l'association À l'ombre des écrans** à Argenteuil pour ses projets « conférence sensibilisation sur l'impact des écrans » et « rencontre famille dans les établissements scolaires »
- **1 000 euros à l'association Réseau Môm'Arte – Môm Argenteuil** pour son projet « Clés en main »
- **1 200 euros à la commune de Beauchamp** pour son projet « L'adolescence sans tabous : ateliers pour comprendre et accompagner »
- **1 000 euros à l'association Averti les Galopins** de Cergy pour son projet « soirée et cafés parents »
- **2 000 euros à l'association Compli Cité** de Cergy pour son projet « ateliers santé bien être »
- **1 800 euros à l'union départementale des associations familiales (UDAF)** de Cergy pour son projet « La voix des pères »
- **2 200 euros au Centre intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Carnelle Pays de France** pour son projet « Village jeunesse »
- **1 400 euros à la commune de Deuil-la-Barre** pour ses projets « Prévenir plutôt que guérir » et « à vous la parole »
- **1 300 euros au Centre social et culturel Georges Brassens** de Domont pour son projet « cercle de parole de femmes »
- **1 500 euros à la commune d'Eaubonne** pour son projet « café des parents »
- **800 euros à l'association l'Escale** d'Ecouen pour son projet « Famille, nutrition et potager »
- **1 300 euros à la commune de Franconville** pour son projet « Conférences et débat ciné : accompagnement des parents dans la vie scolaire de leur enfant »
- **1 800 euros à la commune de Garges-lès-Gonesse** pour son projet « Parents relais »
- **2 200 euros au Centre social de Jouy-Le-Moutier** pour son projet « Bien être et parentalité – dangers de la vie quotidienne »
- **2 200 euros à l'association Place des enfants** de Marines pour son projet « soutien éducatif en lien avec l'école »

- **1 200 euros au Centre social Agora de Persan** pour son projet « partager des soutenir, en famille et entre familles »
- **1 100 euros à l'Espace Larris Maradas de Pontoise** pour son projet « apaiser les relations familiales »
- **2 500 euros à l'association Préparons l'avenir de nos enfants** de Saint-Brice-sous-Forêt pour son projet « Interaction parents-enfants »
- **1 700 euros à l'association P'tits curieux** de Saint-Clair-sur-Epte pour son projet « Je grandis, tu grandis »
- **700 euros à l'association À vos jeux** de Saint-Leu-La-Forêt pour son projet « Bien être en famille »
- **600 euros au Multi-accueil « Les Loupinoux »** de Saint-Leu-La-Forêt pour son projet « Eveiller les 5 sens chez le tout petit »
- **1 200 euros à l'association centre social et culturel Maison de la plaine** de Saint-Leu-La-Forêt pour son projet « parents 2.0 »
- **1 100 euros à l'association Raphaëlle Marie** de Saint-Ouen l'Aumône pour son projet « ateliers parents enfants »
- **1 000 euros à l'association Ecole et famille** de Saint-Ouen l'Aumône pour son projet « appui de collectifs parents / enfants »
- **900 euros à l'association des Femmes Africaines de Sarcelles et ses Environs (AFASE)** de Sarcelles pour son projet « Ateliers de parentalité numérique »
- **3 000 euros à la commune de Taverny** pour ses maisons des habitants George Pompidou et Joséphine Baker pour leurs projets « Explorons la parentalité » et « Cercle de Femme »
- **1 000 euros à l'association Zigonez** de Vauréal pour son projet « ateliers artistiques en duo parent / enfant handicap »
- **1 100 euros à l'association Ensemble pour le développement humain** de Villiers-le-Bel pour son projet « GPS »
- **1 000 euros à l'association Entraide autisme en Val d'Oise** pour son projet « Robotique en famille »
- **4 600 euros à l'association pour la réinsertion sociale** pour ses projets « renouer avec son enfant par le conte » et « soutien à la parentalité pendant la grossesse et les premières semaines des pères détenus »
- **1 000 euros à la Maison des familles d'Ermont Eaubonne** pour son projet « sport adapté »
- **2 000 euros à l'association des centres éducatifs Charles Péguy Espace Ecoute Parents** pour son projet « Groupes de parole »

- **1 200 euros** à l'association **Votre infirmière puéricultrice** pour son projet « Cercles de Parents »